

Quand l'Atelier de fabrication des Timbres-Poste de Paris démarchait des clients

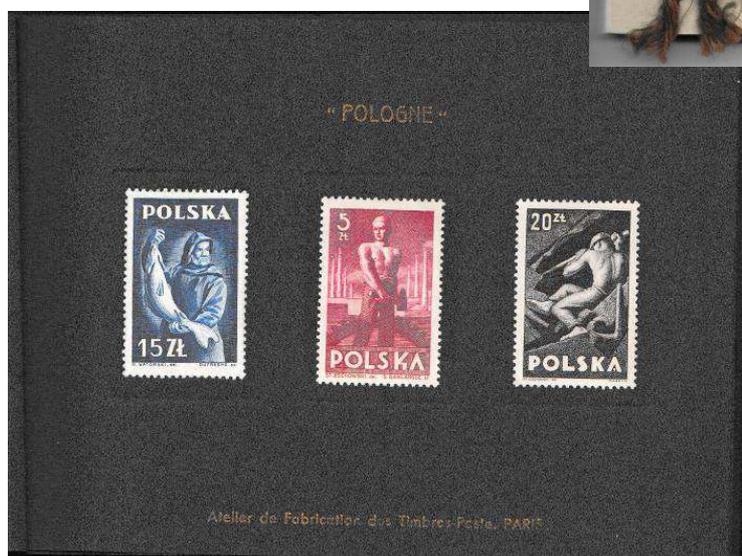
Laurent BONNEFOY

" PIÈCE DU MOIS " DU 9 NOVEMBRE 2019



Au début des années 1950, l'Atelier semble avoir réalisé des livrets soignés à but de prospection commerciale.

Ces documents sont constitués de plusieurs pages sur lesquelles ont été soigneusement apposées des figurines fabriquées boulevard Brune, qu'elles soient des timbres-poste ou des vignettes, de France ou des Colonies, voire de l'étranger.



Un des quelques exemplaires connus comporte des feuillets désignant les formats et techniques d'impression disponibles, ainsi que les prix proposés aux administrations postales potentiellement intéressées.

BARÈME DES PRIX (Septembre 1950)

I. - TAILLE-DOUCE

1^o Frais fixes de gravure et clicherie : 100.000 francs par valeur.
Dans le cas de plusieurs valeurs comportant un même sujet, la première valeur coûte 100.000 francs et les suivantes 60.000 francs chacune.

2^o Frais de fabrication et de conditionnement (marchandise emballée départ Paris).
 Prix au mille (en francs métropolitains) :

DÉNOMINATION Nombre de figurines	Jusqu'à 100 mille	100 mille à 1 million	1 million à 5 millions	5 millions à 10 millions	10 millions à 20 millions	au dessus de 20 millions
A. - { 50 à la feuille	215	175	140	130	120	115
- do - 100	160	130	105	100	90	85
B. - { 25 à la feuille	430	350	280	260	240	230
- do - 50	320	260	210	200	180	170

Nota. - Pour les formats C et D, prix sur devis à la demande.

II. - TYPOGRAPHIE

1^o Frais fixes de gravure et clicherie : 85.000 francs par valeur.
 2^o Frais de fabrication et de conditionnement (marchandise emballée départ Paris).
 Prix au mille (en francs métropolitains) :

DÉNOMINATION Nombre de figurines	Jusqu'à 100 mille	100 mille à 1 million	1 million à 5 millions	5 millions à 10 millions	10 millions à 20 millions	au dessus de 20 millions
E. - 100 à la feuille	85	70	60	55	50	48
F. - 50 à la feuille	170	140	120	110	100	95